

5^c Journal du Lot 5^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAYAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

« L'effort à faire ». Des précisions intéressantes du général Malleterre. Notre victoire sera assurée par le matériel de guerre. — Les propositions de Guillaume. La riposte des Anglais : Lloyd et Asquith en parfait accord. — L'indignation des Yankees. — Sur les fronts.

Le général Malleterre a publié dans le Temps d'hier une chronique militaire sur « l'effort à faire », qui prouve que nous ne sommes peut-être pas encore en état d'assurer la victoire définitive, mais que le doute n'est plus possible si la volonté de nos dirigeants est à la hauteur des circonstances.

Avec raison ce critique estime que le meilleur moyen de combattre le pessimisme... et d'arriver au résultat voulu est de dire la vérité au pays. Et vraiment, après la lecture de son article on est bien obligé de reconnaître que la Censure, respectant les désirs du Parlement, fait un usage moins exagéré de ses ciseaux.

Les renseignements donnés par le général Malleterre sont du reste particulièrement réconfortants. Notre auteur fournit tout d'abord quelques données précises sur la situation des belligérants après la victoire de la Marne.

Ah ! notre situation n'était pas brillante à cette époque ! Non seulement nous étions dépourvus de tout matériel d'artillerie lourde, mais ce qui était plus grave, nous n'étions pas en mesure de le fabriquer immédiatement. Nous dûmes notre salut à ce fait que les Allemands ayant eux-mêmes abusé de leurs canons dans une attaque qu'ils pensaient devoir être décisive, connurent à leur tour leur crise de munitions ; cela nous donna le répit nécessaire à une première organisation.

A ce moment, nos arsenaux fournissaient, journellement, 7.500 obus de 75 et 300 de 120 ou 155 !... On se mit à l'œuvre. Et voici les résultats :

Notre production d'obus de 75 atteignit, en janvier 1915, 65.000 par jour, mais nous ne pouvions encore fournir qu'un millier d'obus lourds, à cause de l'outillage spécial. Six mois plus tard, ces chiffres passaient respectivement à 90.000 et 10.000. Cette progression rapide fut due à l'heureuse idée d'employer la fonte acérée. A partir de janvier 1916, nous dépassons largement ces chiffres, et nous marchons aujourd'hui vers... ici la censure m'arrête. Mais on peut juger par la proportion suivante : pour 100 obus de 75 en août 1914, nous en avons aujourd'hui plus de 4.000, 40 fois plus, et pour 100 obus lourds, plus de 9.000, 90 fois plus.

Quant aux canons, pour 100 canons de 75 en août 1914, nous en avons aujourd'hui plus de 3.000, et pour 100 canons lourds environ 2.400.

Ajoutons à cela la fabrication des fusils, qui a passé de 100 à 30.000, des mitrailleuses de 100 à 17.000, des obus de 100 à près de 700, des explosifs de 100 à près de 4.000, du matériel de tranchées, crapouillots, canons lance-torpilles, grenades, fusées, etc., dans une proportion incalculable. J'ai les chiffres sous les yeux.

Nous avons utilisé nos canons de côte, de forteresse et de marine. Nous avons fabriqué des types nouveaux, aussi puissants que ceux des impériaux. Les 400 ont fait leur apparition à la Somme, et le Creusot va sortir des 520 !

Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que sur cette production qui nous était indispensable, nous avons pu prélever des envois importants à nos alliés, aux Russes, aux Roumains, aux Italiens, aux Belges, aux Portugais. Nous avons livré dans ces derniers temps un moyen journalier de plusieurs dizaines de mille obus de canons de campagne et d'obus d'artillerie lourde.

L'effort accompli est énorme, il est

encore insuffisant, dit notre auteur.

Nous passerons à travers les lignes ennemies « lorsque la supériorité de notre matériel sera absolument écrasante. Il faut que nous puissions battre le front sur toute son étendue, pendant des semaines et que nous ayons des réserves de canons et d'obus suffisantes pour donner le coup de grâce dans plusieurs secteurs choisis. »

L'Allemagne, malgré sa production doublée ou triplée, ne pourra nous gagner de vitesse, car elle doit disperser son matériel sur son front immense.

Or, l'Angleterre, de son côté, double notre production, son rendement dépassera même celui de la France.

Le jour où les deux armées alliées disposeront par jour de plusieurs centaines de mille d'obus, le plus près possible du million, dont un tiers, pour ne pas dire la moitié, d'obus lourds, la rupture du front ne sera plus qu'une question de répartition des armées et des effectifs.

Et les expériences du nord de Verdun permettent d'affirmer que ce jour-là notre avancée certaine se fera avec des pertes très faibles.

Le problème consiste à pousser le bombardement et l'assaut, sans interruption, de positions en positions, jusqu'à l'espace libre où les masses peuvent se déployer, où toutes les armes peuvent concourir à la dislocation et à la poursuite des envahisseurs ébranlés.

La solution est donc une question de matériel.

Et voilà pourquoi le général Malleterre est très affirmatif sur le résultat si l'effort à donner est poussé avec toute l'intensité voulue.

Après avoir lu cet article, on comprend mieux pourquoi les Allemands sont pressés de conclure une paix anticipée !

La proposition de paix (!) de Guillaume est aujourd'hui officiellement parvenue dans toutes les capitales de l'Entente.

Si le Kaiser n'est pas fixé sur le mépris que sa tentative hypocrite inspire aux Neutres, c'est vraiment qu'il est dur à se rendre à l'évidence.

Pas une seule des Nations neutres chargées de la « transmission » n'a cru devoir apprécier ou commenter. Elles ont transmis, parce qu'elles ne pouvaient faire autrement, mais elles s'en sont tenu à ce rôle muet de simples commissionnaires. C'est vraiment peu flatteur pour Berlin !

Aussi bien, les Neutres avaient raison de se méfier. La presse allemande, qui continue ses abondants commentaires, nous fixe tous les jours un peu plus sur les « offres raisonnables » de Berlin !

C'est ainsi que dans son dernier numéro, la Gazette de Francfort écrit que l'Allemagne désire :

« La disparition de la suprématie navale anglaise ;
« Le remaniement de la Carte d'Europe ;
« Un règlement permettant à l'Allemagne son expansion coloniale... »

Qui donc parmi les Alliés ne serait pas séduit par la « modération » de cet exposé ?

Qui ne comprend surtout que l'Allemagne angoissée voudrait surtout une bonne petite trêve pour souffler et recommencer...

Pas plus que les Français, les Russes ou les Italiens, les Anglais ne sont disposés à accorder aux Bandits ce répit souhaité.

Lloyd George a flétri éloquentement l'hypocrisie allemande qui suggère la paix après avoir déchainé le fleau : « Ce serait un crime, a dit le Premier anglais, aux applaudissements unanimes des parlementaires, de ne pas infliger à l'Allemagne, le châtement qu'elle mérite. »

Lloyd George ne s'en est pas tenu à des mots, il a donné des précisions sur la volonté des Alliés et il a laissé entendre qu'une note concertée serait prochainement donnée aux Neu-

tres en réponse à la proposition imprécise reçue...

Et pour bien montrer l'unité anglaise dans la volonté d'une lutte sans merci, M. Asquith en répondant à Lloyd George a conclu ainsi :

« De prétendues propositions de paix nous sont arrivées d'Allemagne ; elles sont enveloppées dans le langage familier et l'arrogance prussienne. Comment se fait-il qu'après deux ans de guerre, une puissance si consciente de sa supériorité militaire, si consciente de sa victoire finale, commence à murmurer, — non pas à murmurer, mais à crier bien haut, afin que le monde entier n'en ignore, — le mot « Paix » ? Est-ce un accès soudain de chevalerie ? Depuis quand le chancelier allemand est-il devenu si sensible, si soucieux des loix humanitaires ? »

C'est ailleurs que nous devons chercher l'origine de ces propositions ; elles sont le résultat de nécessités économiques et militaires.

Si les Allemands avaient escompté une division chez nos amis anglais, les voilà fixés !...

Peu à peu, un revirement total s'opère en Amérique contre les Barbares. Certes la majorité des Yankees a été, dès le début, favorable aux Allemands, mais l'ignominie des Boches, les déportations, les assassinats sur mer... finissent par dresser contre Berlin la presque totalité des Américains.

Un grand meeting de protestation contre les déportations des civils Belges, vient de se tenir à New-York. Il était présidé par le révérend Manning, célèbre prédicateur protestant de la ville.

« Quiconque reste neutre, déclara le révérend Manning, devant les crimes de Belgique est fou ou criminel. Le cardinal Mercier restera l'honneur de la chrétienté. Le militarisme prussien cause un sentiment d'indignation et d'horreur dans toute l'Amérique. »

Les télégrammes américains ajoutent :

M. James Beck, ancien attorney général, prononça, ensuite une magnifique réquisitoire, disant que les pieux Allemands priaient si les citoyens américains ne protestaient pas contre cette infamie et que l'Allemagne portera l'éternelle flétrissure de sa barbarie.

« La seule chose à faire, conclut M. Beck, c'est que le président dise à M. Bernstorff : « Ou vous cesserez cette abomination, ou vous partirez d'ici ! » Une ovation formidable accueillit ces paroles.

M. Parker, démocrate, ancien concurrent de M. Roosevelt à la présidence, et M. Root, ancien ministre des affaires étrangères, parlèrent dans le même sens. L'assemblée vota à l'unanimité un long ordre du jour, requérant le gouvernement américain de protester contre les derniers outrages allemands, exprimant l'horreur et l'indignation de l'Amérique et décidant que le texte de l'ordre du jour serait transmis au comte Bernstorff et à tous les consuls allemands en Amérique.

Commencerait-on à comprendre à New-York que les Neutres n'ont pas eu un rôle bien reluisant lors de la violation de la Belgique dont ils avaient garanti la Neutralité ?

Mieux vaudrait tard que jamais !...

Situation sans changement sur les fronts.

En Macédoine, un bouillonnement nous cache tout !

Plus au nord, la situation paraît s'améliorer pour les Roumains. Hindenburg n'est pas encore à Odessa !

Sur les fronts français et italien, aucune opération n'est possible par ce temps lamentablement pluvieux.

A. C.

Sur le front belge

Après une matinée relativement calme, l'ennemi a ouvert, au cours de l'après-midi, un feu violent d'artillerie de tranchées dans la région de Hetsas.

L'artillerie belge de tous calibres a réduit les engins ennemis au silence.

La victoire de Verdun

A la date du 13 décembre, la « Gazette de l'Allemagne du Nord » constatait avec satisfaction le calme qui régnait sur le front occidental. Elle déclarait notamment : « L'activité de l'ennemi se borne à de petits coups de mains, au cours desquels il apprend

à ses dépens que la volonté d'avancer est toujours vivante chez les soldats allemands.

Le « petit coup de main » du 15 décembre qui nous a permis de faire 11.400 prisonniers, de prendre à l'ennemi ou de détruire 115 canons modifiera peut-être les appréciations de la « Gazette de l'Allemagne du Nord ». Notre gain de 3 kilomètres montre que si « la volonté d'avancer est toujours vivante chez les soldats allemands », elle fut, le 15 décembre, sérieusement contrariée.

La bataille de la Somme

A la Chambre des lords, lord Curzon a dit que depuis le 1^{er} juillet jusqu'à aujourd'hui, les armées françaises et anglaises du front de la Somme avaient fait 105.000 prisonniers allemands, capturé 150 canons lourds, 200 canons de campagne et 1.500 mitrailleuses.

M. Bonar Law, sur une question de M. Samuel, a déclaré qu'il n'existait pas d'estimation officielle française des pertes allemandes sur la Somme.

Plusieurs journaux français, a dit le ministre, ont donné comme chiffre 690.000 hommes hors de combat. L'état-major anglais partage cet avis.

Sur la Somme et autour de Verdun

Les Allemands n'ont plus renouvelé leurs contre-attaques contre notre front de Verdun ; ils se sont bornés à bombarder nos positions de Bezonvaux, du bois des Caurières et des Chambrettes, mais sans faire donner leur infanterie ; il semble que l'ennemi ait donc renoncé à nous disputer nos dernières conquêtes.

Sur la rive droite de la Meuse, par contre, sur le front de la Somme, la lutte d'artillerie s'est rallumée.

Un état-major inter-Alliés

M. Jean Hennessy vient de déposer sur le bureau de la Chambre la proposition de résolution suivante :

« La Chambre invite le gouvernement à étudier la constitution d'un état-major inter-alliés, instrument militaire commun et permanent des gouvernements alliés. »

Il demande pour cette proposition le bénéfice de la discussion immédiate.

Menace d'hostilité

Le journal « Embros », organe habituel du palais royal, assure que le blocus devient intolérable :

« La Grèce, dit-il, est obligée de sortir de sa fausse position de neutralité pour chercher dans une autre voie plus de garantie. »

Le pape et le cardinal Mercier

On assure que si les démarches du saint-siège ne parvenaient pas à obtenir des autorités allemandes l'autorisation pour le cardinal Mercier de se rendre à Rome, le Vatican enverrait un courrier spécial afin de recevoir des mains du primat de Belgique un rapport confidentiel.

Le résultat du cinquième emprunt allemand

On connaît maintenant le résultat définitif du cinquième emprunt de guerre. Il s'élève à 10 milliards 698 millions 994.000 marks. Jusqu'au 15 décembre, 9 milliards 682 millions de marks ont été versés. Cette somme représente 90,5 0/0 du total de l'emprunt. Au 15 décembre, les caisses de prêts

avaient payé pour les versements sur le cinquième emprunt de guerre 272 millions 209.000 marks, c'est à dire 2,81 0/0 sur le total des sommes versées.

Le général de Castelnau maintenu sans limite d'âge

Par décret du président de la République, le général de division de Carrières de Castelnau a été maintenu sans limite d'âge dans la première section du cadre de l'état-major général de l'armée.

Contre la révision de la Constitution

Les bureaux de la Chambre ont élu, au sujet des propositions de révision de la Constitution présentées par MM. Bonnefous et Renaudal, 27 commissaires hostiles et 6 favorables.

Une espionne condamnée à mort

La femme Jeannette-Antoinette Dusays, née à Paris le 30 novembre 1870 d'une mère allemande et d'un père luxembourgeois, veuve du sieur Tichelly, sujet suisse, a été condamnée à mort, aujourd'hui, par le deuxième conseil de guerre de Paris pour avoir procuré à l'Allemagne des renseignements qui intéressaient les opérations des armées et compromettant la sûreté des places fortes et des établissements militaires.

S'ils violent la neutralité suisse

Au sujet de la menace d'une violation du territoire suisse par les Boches, le « Démocrate de Delémont » écrit :

« Nos soldats veillent à la frontière ; ils montent la garde fièrement et sans défaillance depuis bientôt deux ans et demi ; ils sont prêts, Suisses allemands comme Suisses français, à défendre le sol de notre petite patrie. Ils ne permettront pas qu'on franchisse notre frontière et qu'on foule notre sol. Il y va de notre honneur et de notre liberté. Quel que soit celui des belligérants qui tenterait de passer chez nous, nos soldats dresseraient devant les envahisseurs une barrière redoutable. Cela n'est pas une espérance seulement, c'est une certitude. Mais, nous aussi ouvrons l'œil. Sentinelles, veillez ! »

Sur le front italien

Communiqué officiel

Dans le Vallarsa (Adige), par des tirs précis, nous avons dispersés des groupes ennemis et nous avons réduit au silence l'artillerie ennemie.

Sur le Haut-Astico et sur le plateau d'Asiago, activité des deux artilleries.

Sur le Carso, l'artillerie ennemie a été, par intermittence, assez active contre nos positions avancées. Nos vigiles batteries ont dispersé en plusieurs points les troupes ennemies, surprises en mouvement, pendant que notre infanterie arrêtait facilement quelques tentatives de marche en avant de l'adversaire.

Signé : CADORNA.

Le mauvais temps en Italie

Nos alliés italiens, gênés par la neige et le mauvais temps, n'ont engagé aucune action d'infanterie. Le général Cadorna ne varie guère ses formules. Encore une fois nous en sommes réduits à constater l'activité de l'artillerie dans les

Alpes Juliennes. Les avions allemands ont ajouté un nouveau fleuron à la belle couronne qu'ils sont en train de se tresser : ils ont bombardé un petit hôpital dans le haut Cordevole.

En Dobroudja

En Dobroudja, la droite de Falkenhayn qui était devant Babadag occupé cette ville. Elle est maintenant établie sur la ligne Ostrova-Babadag.

Comme Ostrova est à trente-cinq kilomètres au sud-est de Viziru, de l'autre côté du Danube, cela prouve que nos alliés de Dobroudja veulent s'aligner exactement sur leurs camarades de Moldavie.

En même temps, comme le front Ostrova-Babadag court ouest-est, le long du pied des collines boisées qui constituent la partie nord de la Dobroudja, il est vraisemblable que les Russes ont dû établir leur ligne d'arrêt dans ces collines.

Les russo-roumains et le plan d'Hindenburg

On compte qu'environ 350.000 Roumains, concentrés derrière le Sereth, encadrés par les Russes, réapprovisionnés et entraînés, constitueront une force importante pour une contre-offensive ultérieure. Quant à l'armée russe, elle se prépare sur une ligne en avant du Sereth à recevoir le choc des armées Falkenhayn et Mackensen. Sous la haute impulsion du général Gourko, le nouveau chef d'état-major général russe, nos alliés feront le gros effort avant longtemps, et j'ai la conviction profonde que le grand plan d'Hindenburg sur Odessa et Kitchenev est voué à un piteux échec.

L'Entente et Constantin

L'agence Reuter apprend que la note que les alliés vont adresser à la Grèce n'est pas le résultat d'un nouveau développement de la situation militaire et politique. Elle traite de la réparation demandée pour les attaques contre les forces des alliés les 1^{er} et 2 décembre. La rédaction de cette note a été décidée après consultation entre les puissances.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 20 décembre 1916
PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

La Chambre reprend la discussion du projet sur les douzièmes provisoires.

L'article 11 bis, portant une taxe sur les places de théâtre, concert, etc., est renvoyé à la commission.

L'article 12 fixe une taxe sur les boissons, bières, cidres, vins. M. Magnaud demande la suppression de cet article que soutient M. Ribot.

La disjonction demandée est repoussée par 395 voix contre 214.

M. Briquet demande que le droit de fabrication sur les bières, fixé à 0 fr. 80 soit réduit à 0 fr. 50.

M. Aldy propose d'augmenter faiblement les boissons populaires et trouver un supplément dans les boissons de luxe.

Par 331 voix contre 169, l'amendement est voté. On porte à 15 francs par 100 kilos le droit sur les raisins secs pour la fabrication des vins.

Et la séance est levée.

SÉNAT

Séance du 20 décembre 1916

Le Sénat s'est réuni en comité secret à deux heures dix, sous la présidence de M. Maurice Faure, vice-président.

CHRONIQUE LOCALE

La réduction d'éclairage

L'éclairage déjà réduit, va être encore réglementé. Il est de toute nécessité de limiter la consommation du gaz et de l'électricité, et bien que la réduction opérée ait donné de bons résultats, M. le ministre de l'intérieur vient de prier les municipalités de faire encore plus d'économies.

Pendant le premier semestre de 1914, 216.000 tonnes de charbon avaient été consommées en France pour l'éclairage public ;

Pendant le premier semestre de 1916, la consommation n'a atteint que 120.690 tonnes.

C'est-à-dire que la dépense journalière a passé de 1.200 tonnes en 1914 à 670 en 1916, soit une économie d'environ 44 pour cent.

Le gouvernement estime qu'on peut faire davantage ; aussi M. Malvy a fait signer un décret imposant à toutes les municipalités une réduction des deux tiers sur le régime normal de l'hiver 1913-1914.

A cette époque, l'éclairage était à son point maximum : c'est dire que la réduction des deux tiers de cet éclairage permettra encore de s'aventurer dans les rues des villes.

Mais le ministre de l'intérieur vient également d'inviter les préfets à prendre dans leur département un arrêté réglementant la consommation du gaz et de l'électricité.

La consommation sera réglementée de la façon suivante :

« A partir du 26 décembre, présent mois, et jusqu'à nouvel avis, la consommation du gaz d'éclairage et de l'électricité, exception faite des utilisations pour la force motrice, sera soumise, à Paris, et dans toutes les communes du département de la Seine, aux dispositions ci-après :

« Pour la période qui s'écoulera jusqu'au 15 avril 1917, la consommation autorisée sera calculée en prenant pour base la consommation du relevé de novembre 1915, si elle est plus favorable à l'abonné, et cette consommation autorisée sera réglementée comme suit :

1° Gaz. — La consommation quotidienne est maintenue à un mètre cube pour ceux qui n'en consommaient en moyenne qu'un seul, et ne peut être dépassé ; elle est réduite pour les autres dans les proportions suivantes :

1 m. 1/2 à 1 m. 2 ; 2 m. à 1 m. 4 ; 3 m. 1/2 à 1 m. 6 ; 4 m. à 1 m. 8 ; 5 m. à 2 m. 1/2 ; 6 m. à 3 m. ; 7 m. à 3 m. 1/2 ; 8 m. à 4 m. ; 9 m. à 4 m. 1/2 ; 10 m. à 4 m. 1/2 ; 11 m. à 4 m. 1/2 ; 12 m. à 4 m. 1/2 ; 13 m. à 4 m. 1/2 ; 14 m. à 4 m. 1/2 ; 15 m. à 4 m. 1/2 ; 16 m. à 4 m. 1/2 ; 17 m. à 4 m. 1/2 ; 18 m. à 4 m. 1/2 ; 19 m. à 4 m. 1/2 ; 20 m. à 4 m. 1/2 ; 21 m. à 4 m. 1/2 ; 22 m. à 4 m. 1/2 ; 23 m. à 4 m. 1/2 ; 24 m. à 4 m. 1/2 ; 25 m. à 4 m. 1/2 ; 26 m. à 4 m. 1/2 ; 27 m. à 4 m. 1/2 ; 28 m. à 4 m. 1/2 ; 29 m. à 4 m. 1/2 ; 30 m. à 4 m. 1/2 ; 31 m. à 4 m. 1/2 ; 32 m. à 4 m. 1/2 ; 33 m. à 4 m. 1/2 ; 34 m. à 4 m. 1/2 ; 35 m. à 4 m. 1/2 ; 36 m. à 4 m. 1/2 ; 37 m. à 4 m. 1/2 ; 38 m. à 4 m. 1/2 ; 39 m. à 4 m. 1/2 ; 40 m. à 4 m. 1/2 ; 41 m. à 4 m. 1/2 ; 42 m. à 4 m. 1/2 ; 43 m. à 4 m. 1/2 ; 44 m. à 4 m. 1/2 ; 45 m. à 4 m. 1/2 ; 46 m. à 4 m. 1/2 ; 47 m. à 4 m. 1/2 ; 48 m. à 4 m. 1/2 ; 49 m. à 4 m. 1/2 ; 50 m. à 4 m. 1/2 ; 51 m. à 4 m. 1/2 ; 52 m. à 4 m. 1/2 ; 53 m. à 4 m. 1/2 ; 54 m. à 4 m. 1/2 ; 55 m. à 4 m. 1/2 ; 56 m. à 4 m. 1/2 ; 57 m. à 4 m. 1/2 ; 58 m. à 4 m. 1/2 ; 59 m. à 4 m. 1/2 ; 60 m. à 4 m. 1/2 ; 61 m. à 4 m. 1/2 ; 62 m. à 4 m. 1/2 ; 63 m. à 4 m. 1/2 ; 64 m. à 4 m. 1/2 ; 65 m. à 4 m. 1/2 ; 66 m. à 4 m. 1/2 ; 67 m. à 4 m. 1/2 ; 68 m. à 4 m. 1/2 ; 69 m. à 4 m. 1/2 ; 70 m. à 4 m. 1/2 ; 71 m. à 4 m. 1/2 ; 72 m. à 4 m. 1/2 ; 73 m. à 4 m. 1/2 ; 74 m. à 4 m. 1/2 ; 75 m. à 4 m. 1/2 ; 76 m. à 4 m. 1/2 ; 77 m. à 4 m. 1/2 ; 78 m. à 4 m. 1/2 ; 79 m. à 4 m. 1/2 ; 80 m. à 4 m. 1/2 ; 81 m. à 4 m. 1/2 ; 82 m. à 4 m. 1/2 ; 83 m. à 4 m. 1/2 ; 84 m. à 4 m. 1/2 ; 85 m. à 4 m. 1/2 ; 86 m. à 4 m. 1/2 ; 87 m. à 4 m. 1/2 ; 88 m. à 4 m. 1/2 ; 89 m. à 4 m. 1/2 ; 90 m. à 4 m. 1/2 ; 91 m. à 4 m. 1/2 ; 92 m. à 4 m. 1/2 ; 93 m. à 4 m. 1/2 ; 94 m. à 4 m. 1/2 ; 95 m. à 4 m. 1/2 ; 96 m. à 4 m. 1/2 ; 97 m. à 4 m. 1/2 ; 98 m. à 4 m. 1/2 ; 99 m. à 4 m. 1/2 ; 100 m. à 4 m. 1/2 ; 101 m. à 4 m. 1/2 ; 102 m. à 4 m. 1/2 ; 103 m. à 4 m. 1/2 ; 104 m. à 4 m. 1/2 ; 105 m. à 4 m. 1/2 ; 106 m. à 4 m. 1/2 ; 107 m. à 4 m. 1/2 ; 108 m. à 4 m. 1/2 ; 109 m. à 4 m. 1/2 ; 110 m. à 4 m. 1/2 ; 111 m. à 4 m. 1/2 ; 112 m. à 4 m. 1/2 ; 113 m. à 4 m. 1/2 ; 114 m. à 4 m. 1/2 ; 115 m. à 4 m. 1/2 ; 116 m. à 4 m. 1/2 ; 117 m. à 4 m. 1/2 ; 118 m. à 4 m. 1/2 ; 119 m. à 4 m. 1/2 ; 120 m. à 4 m. 1/2 ; 121 m. à 4 m. 1/2 ; 122 m. à 4 m. 1/2 ; 123 m. à 4 m. 1/2 ; 124 m. à 4 m. 1/2 ; 125 m. à 4 m. 1/2 ; 126 m. à 4 m. 1/2 ; 127 m. à 4 m. 1/2 ; 128 m. à 4 m. 1/2 ; 129 m. à 4 m. 1/2 ; 130 m. à 4 m. 1/2 ; 131 m. à 4 m. 1/2 ; 132 m. à 4 m. 1/2 ; 133 m. à 4 m. 1/2 ; 134 m. à 4 m. 1/2 ; 135 m. à 4 m. 1/2 ; 136 m. à 4 m. 1/2 ; 137 m. à 4 m. 1/2 ; 138 m. à 4 m. 1/2 ; 139 m. à 4 m. 1/2 ; 140 m. à 4 m. 1/2 ; 141 m. à 4 m. 1/2 ; 142 m. à 4 m. 1/2 ; 143 m. à 4 m. 1/2 ; 144 m. à 4 m. 1/2 ; 145 m. à 4 m. 1/2 ; 146 m. à 4 m. 1/2 ; 147 m. à 4 m. 1/2 ; 148 m. à 4 m. 1/2 ; 149 m. à 4 m. 1/2 ; 150 m. à 4 m. 1/2 ; 151 m. à 4 m. 1/2 ; 152 m. à 4 m. 1/2 ; 153 m. à 4 m. 1/2 ; 154 m. à 4 m. 1/2 ; 155 m. à 4 m. 1/2 ; 156 m. à 4 m. 1/2 ; 157 m. à 4 m. 1/2 ; 158 m. à 4 m. 1/2 ; 159 m. à 4 m. 1/2 ; 160 m. à 4 m. 1/2 ; 161 m. à 4 m. 1/2 ; 162 m. à 4 m. 1/2 ; 163 m. à 4 m. 1/2 ; 164 m. à 4 m. 1/2 ; 165 m. à 4 m. 1/2 ; 166 m. à 4 m. 1/2 ; 167 m. à 4 m. 1/2 ; 168 m. à 4 m. 1/2 ; 169 m. à 4 m. 1/2 ; 170 m. à 4 m. 1/2 ; 171 m. à 4 m. 1/2 ; 172 m. à 4 m. 1/2 ; 173 m. à 4 m. 1/2 ; 174 m. à 4 m. 1/2 ; 175 m. à 4 m. 1/2 ; 176 m. à 4 m. 1/2 ; 177 m. à 4 m. 1/2 ; 178 m. à 4 m. 1/2 ; 179 m. à 4 m. 1/2 ; 180 m. à 4 m. 1/2 ; 181 m. à 4 m. 1/2 ; 182 m. à 4 m. 1/2 ; 183 m. à 4 m. 1/2 ; 184 m. à 4 m. 1/2 ; 185 m. à 4 m. 1/2 ; 186 m. à 4 m. 1/2 ; 187 m. à 4 m. 1/2 ; 188 m. à 4 m. 1/2 ; 189 m. à 4 m. 1/2 ; 190 m. à 4 m. 1/2 ; 191 m. à 4 m. 1/2 ; 192 m. à 4 m. 1/2 ; 193 m. à 4 m. 1/2 ; 194 m. à 4 m. 1/2 ; 195 m. à 4 m. 1/2 ; 196 m. à 4 m. 1/2 ; 197 m. à 4 m. 1/2 ; 198 m. à 4 m. 1/2 ; 199 m. à 4 m. 1/2 ; 200 m. à 4 m. 1/2 ; 201 m. à 4 m. 1/2 ; 202 m. à 4 m. 1/2 ; 203 m. à 4 m. 1/2 ; 204 m. à 4 m. 1/2 ; 205 m. à 4 m. 1/2 ; 206 m. à 4 m. 1/2 ; 207 m. à 4 m. 1/2 ; 208 m. à 4 m. 1/2 ; 209 m. à 4 m. 1/2 ; 210 m. à 4 m. 1/2 ; 211 m. à 4 m. 1/2 ; 212 m. à 4 m. 1/2 ; 213 m. à 4 m. 1/2 ; 214 m. à 4 m. 1/2 ; 215 m. à 4 m. 1/2 ; 216 m. à 4 m. 1/2 ; 217 m. à 4 m. 1/2 ; 218 m. à 4 m. 1/2 ; 219 m. à 4 m. 1/2 ; 220 m. à 4 m. 1/2 ; 221 m. à 4 m. 1/2 ; 222 m. à 4 m. 1/2 ; 223 m. à 4 m. 1/2 ; 224 m. à 4 m. 1/2 ; 225 m. à 4 m. 1/2 ; 226 m. à 4 m. 1/2 ; 227 m. à 4 m. 1/2 ; 228 m. à 4 m. 1/2 ; 229 m. à 4 m. 1/2 ; 230 m. à 4 m. 1/2 ; 231 m. à 4 m. 1/2 ; 232 m. à 4 m. 1/2 ; 233 m. à 4 m. 1/2 ; 234 m. à 4 m. 1/2 ; 235 m. à 4 m. 1/2 ; 236 m. à 4 m. 1/2 ; 237 m. à 4 m. 1/2 ; 238 m. à 4 m. 1/2 ; 239 m. à 4 m. 1/2 ; 240 m. à 4 m. 1/2 ; 241 m. à 4 m. 1/2 ; 242 m. à 4 m. 1/2 ; 243 m. à 4 m. 1/2 ; 244 m. à 4 m. 1/2 ; 245 m. à 4 m. 1/2 ; 246 m. à 4 m. 1/2 ; 247 m. à 4 m. 1/2 ; 248 m. à 4 m. 1/2 ; 249 m. à 4 m. 1/2 ; 250 m. à 4 m. 1/2 ; 251 m. à 4 m. 1/2 ; 252 m. à 4 m. 1/2 ; 253 m. à 4 m. 1/2 ; 254 m. à 4 m. 1/2 ; 255 m. à 4 m. 1/2 ; 256 m. à 4 m. 1/2 ; 257 m. à 4 m. 1/2 ; 258 m. à 4 m. 1/2 ; 259 m. à 4 m. 1/2 ; 260 m. à 4 m. 1/2 ; 261 m. à 4 m. 1/2 ; 262 m. à 4 m. 1/2 ; 263 m. à 4 m. 1/2 ; 264 m. à 4 m. 1/2 ; 265 m. à 4 m. 1/2 ; 266 m. à 4 m. 1/2 ; 267 m. à 4 m. 1/2 ; 268 m. à 4 m. 1/2 ; 269 m. à 4 m. 1/2 ; 270 m. à 4 m. 1/2 ; 271 m. à 4 m. 1/2 ; 272 m. à 4 m. 1/2 ; 273 m. à 4 m. 1/2 ; 274 m. à 4 m. 1/2 ; 275 m. à 4 m. 1/2 ; 276 m. à 4 m. 1/2 ; 277 m. à 4 m. 1/2 ; 278 m. à 4 m. 1/2 ; 279 m. à 4 m. 1/2 ; 280 m. à 4 m. 1/2 ; 281 m. à 4 m. 1/2 ; 282 m. à 4 m. 1/2 ; 283 m. à 4 m. 1/2 ; 284 m. à 4 m. 1/2 ; 285 m. à 4 m. 1/2 ; 286 m. à 4 m. 1/2 ; 287 m. à 4 m. 1/2 ; 288 m. à 4 m. 1/2 ; 289 m. à 4 m. 1/2 ; 290 m. à 4 m. 1/2 ; 291 m. à 4 m. 1/2 ; 292 m. à 4 m. 1/2 ; 293 m. à 4 m. 1/2 ; 294 m. à 4 m. 1/2 ; 295 m. à 4 m. 1/2 ; 296 m. à 4 m. 1/2 ; 297 m. à 4 m. 1/2 ; 298 m. à 4 m. 1/2 ; 299 m. à 4 m. 1/2 ; 300 m. à 4 m. 1/2 ; 301 m. à 4 m. 1/2 ; 302 m. à 4 m. 1/2 ; 303 m. à 4 m. 1/2 ; 304 m. à 4 m. 1/2 ; 305 m. à 4 m. 1/2 ; 306 m. à 4 m. 1/2 ; 307 m. à 4 m. 1/2 ; 308 m. à 4 m. 1/2 ; 309 m. à 4 m. 1/2 ; 310 m. à 4 m. 1/2 ; 311 m. à 4 m. 1/2 ; 312 m. à 4 m. 1/2 ; 313 m. à 4 m. 1/2 ; 314 m. à 4 m. 1/2 ; 315 m. à 4 m. 1/2 ; 316 m. à 4 m. 1/2 ; 317 m. à 4 m. 1/2 ; 318 m. à 4 m. 1/2 ; 319 m. à 4 m. 1/2 ; 320 m. à 4 m. 1/2 ; 321 m. à 4 m. 1/2 ; 322 m. à 4 m. 1/2 ; 323 m. à 4 m. 1/2 ; 324 m. à 4 m. 1/2 ; 325 m. à 4 m. 1/2 ; 326 m. à 4 m. 1/2 ; 327 m. à 4 m. 1/2 ; 328 m. à 4 m. 1/2 ; 329 m. à 4 m. 1/2 ; 330 m. à 4 m. 1/2 ; 331 m. à 4 m. 1/2 ; 332 m. à 4 m. 1/2 ; 333 m. à 4 m. 1/2 ; 334 m. à 4 m. 1/2 ; 335 m. à 4 m. 1/2 ; 336 m. à 4 m. 1/2 ; 337 m. à 4 m. 1/2 ; 338 m. à 4 m. 1/2 ; 339 m. à 4 m. 1/2 ; 340 m. à 4 m. 1/2 ; 341 m. à 4 m. 1/2 ; 342 m. à 4 m. 1/2 ; 343 m. à 4 m. 1/2 ; 344 m. à 4 m. 1/2 ; 345 m. à 4 m. 1/2 ; 346 m. à 4 m. 1/2 ; 347 m. à 4 m. 1/2 ; 348 m. à 4 m. 1/2 ; 349 m. à 4 m. 1/2 ; 350 m. à 4 m. 1/2 ; 351 m. à 4 m. 1/2 ; 352 m. à 4 m. 1/2 ; 353 m. à 4 m. 1/2 ; 354 m. à 4 m. 1/2 ; 355 m. à 4 m. 1/2 ; 356 m. à 4 m. 1/2 ; 357 m. à 4 m. 1/2 ; 358 m. à 4 m. 1/2 ; 359 m. à 4 m. 1/2 ; 360 m. à 4 m. 1/2 ; 361 m. à 4 m. 1/2 ; 362 m. à 4 m. 1/2 ; 363 m. à 4 m. 1/2 ; 364 m. à 4 m. 1/2 ; 365 m. à 4 m. 1/2 ; 366 m. à 4 m. 1/2 ; 367 m. à 4 m. 1/2 ; 368 m. à 4 m. 1/2 ; 369 m. à 4 m. 1/2 ; 370 m. à 4 m. 1/2 ; 371 m. à 4 m. 1/2 ; 372 m. à 4 m. 1/2 ; 373 m. à 4 m. 1/2 ; 374 m. à 4 m. 1/2 ; 375 m. à 4 m. 1/2 ; 376 m. à 4 m. 1/2 ; 377 m. à 4 m. 1/2 ; 378 m. à 4 m. 1/2 ; 379 m. à 4 m. 1/2 ; 380 m. à 4 m. 1/2 ; 381 m. à 4 m. 1/2 ; 382 m. à 4 m. 1/2 ; 383 m. à 4 m. 1/2 ; 384 m. à 4 m. 1/2 ; 385 m. à 4 m. 1/2 ; 386 m. à 4 m. 1/2 ; 387 m. à 4 m. 1/2 ; 388 m. à 4 m. 1/2 ; 389 m. à 4 m. 1/2 ; 390 m. à 4 m. 1/2 ; 391 m. à 4 m. 1/2 ; 392 m. à 4 m. 1/2 ; 393 m. à 4 m. 1/2 ; 394 m. à 4 m. 1/2 ; 395 m. à 4 m. 1/2 ; 396 m. à 4 m. 1/2 ; 397 m. à 4 m. 1/2 ; 398 m. à 4 m. 1/2 ; 399 m. à 4 m. 1/2 ; 400 m. à 4 m. 1/2 ; 401 m. à 4 m. 1/2 ; 402 m. à 4 m. 1/2 ; 403 m. à 4 m. 1/2 ; 404 m. à 4 m. 1/2 ; 405 m. à 4 m. 1/2 ; 406 m. à 4 m. 1/2 ; 407 m. à 4 m. 1/2 ; 408 m. à 4 m. 1/2 ; 409 m. à 4 m. 1/2 ; 410 m. à 4 m. 1/2 ; 411 m. à 4 m. 1/2 ; 412 m. à 4 m. 1/2 ; 413 m. à 4 m. 1/2 ; 414 m. à 4 m. 1/2 ; 415 m. à 4 m. 1/2 ; 416 m. à 4 m. 1/2 ; 417 m. à 4 m. 1/2 ; 418 m. à 4 m. 1/2 ; 419 m. à 4 m. 1/2 ; 420 m. à 4 m. 1/2 ; 421 m. à 4 m. 1/2 ; 422 m. à 4 m. 1/2 ; 423 m. à 4 m. 1/2 ; 424 m. à 4 m. 1/2 ; 425 m. à 4 m. 1/2 ; 426 m. à 4 m. 1/2 ; 427 m. à 4 m. 1/2 ; 428 m. à 4 m. 1/2 ; 429 m. à 4 m. 1/2 ; 430 m. à 4 m. 1/2 ; 431 m. à 4 m. 1/2 ; 432 m. à 4 m. 1/2 ; 433 m. à 4 m. 1/2 ; 434 m. à 4 m. 1/2 ; 435 m. à 4 m. 1/2 ; 436 m. à 4 m. 1/2 ; 437 m. à 4 m. 1/2 ; 438 m. à 4 m. 1/2 ; 439 m. à 4 m. 1/2 ; 440 m. à 4 m. 1/2 ; 441 m. à 4 m. 1/2 ; 442 m. à 4 m. 1/2 ; 443 m. à 4 m. 1/2 ; 444 m. à 4 m. 1/2 ; 445 m. à 4 m. 1/2 ; 446 m. à 4 m. 1/2 ; 447 m. à 4 m. 1/2 ; 448 m. à 4 m. 1/2 ; 449 m. à 4 m. 1/2 ; 450 m. à 4 m. 1/2 ; 451 m. à 4 m. 1/2 ; 452 m. à 4 m. 1/2 ; 453 m. à 4 m. 1/2 ; 454 m. à 4 m. 1/2 ; 455 m. à 4 m. 1/2 ; 456 m. à 4 m. 1/2 ; 457 m. à 4 m. 1/2 ; 458 m. à 4 m. 1/2 ; 459 m. à 4 m. 1/2 ; 460 m. à 4 m. 1/2 ; 461 m. à 4 m. 1/2 ; 462 m. à 4 m. 1/2 ; 463 m. à 4 m. 1/2 ; 464 m. à 4 m. 1/2 ; 465 m. à 4 m. 1/2 ; 466 m. à 4 m. 1/2 ; 467 m. à 4 m. 1/2 ; 468 m. à 4 m. 1/2 ; 469 m. à 4 m. 1/2 ; 470 m. à 4 m. 1/2 ; 471 m. à 4 m. 1/2 ; 472 m. à 4 m. 1/2 ; 473 m. à 4 m. 1/2 ; 474 m. à 4 m. 1/2 ; 475 m. à 4 m. 1/2 ; 476 m. à 4 m. 1/2 ; 477 m. à 4 m. 1/2 ; 478 m. à 4 m. 1/2 ; 479 m. à 4 m. 1/2 ; 480 m. à 4 m. 1/2 ; 481 m. à 4 m. 1/2 ; 482 m. à 4 m. 1/2 ; 483 m. à 4 m. 1/2 ; 484 m. à 4 m. 1/2 ; 485 m. à 4 m. 1/2 ; 486 m. à 4 m. 1/2 ; 487 m. à 4 m. 1/2 ; 488 m. à 4 m. 1/2 ; 489 m. à 4 m. 1/2 ; 490 m. à 4 m. 1/2 ; 491 m. à 4 m. 1/2 ; 492 m. à 4 m. 1/2 ; 493 m. à 4 m. 1/2 ; 494 m. à 4 m. 1/2 ; 495 m. à 4 m. 1/2 ; 496 m. à 4 m. 1/2 ; 497 m. à 4 m. 1/2 ; 498 m. à 4 m. 1/2 ; 499 m. à 4 m. 1/2 ; 500 m. à 4 m. 1/2 ; 501 m. à 4 m. 1/2 ; 502 m. à 4 m. 1/2 ; 503 m. à 4 m. 1/2 ; 504 m. à 4 m. 1/2 ; 505 m. à 4 m. 1/2 ; 506 m. à 4 m. 1/2 ; 507 m. à 4 m. 1/2 ; 508 m. à 4 m. 1/2 ; 509 m. à 4 m. 1/2 ; 510 m. à 4 m. 1/2 ; 511 m. à 4 m. 1/2 ; 512 m. à 4 m. 1/2 ; 513 m. à 4 m. 1/2 ; 514 m. à 4 m. 1/2 ; 515 m. à 4 m. 1/2 ; 516 m. à 4 m. 1/2 ; 517 m. à 4 m. 1/2 ; 518 m. à 4 m. 1/2 ; 519 m. à 4 m. 1/2 ; 520 m. à 4 m. 1/2 ; 521 m. à 4 m. 1/2 ; 522 m. à 4 m. 1/2 ; 523 m. à 4 m. 1/2 ; 524 m. à 4 m. 1/2 ; 525 m. à 4 m. 1/2 ; 526 m. à 4 m. 1/2 ; 527 m. à 4 m. 1/2 ; 528 m. à 4 m. 1/2 ; 529 m. à 4 m. 1/2 ; 530 m. à 4 m. 1/2 ; 531 m. à 4 m. 1/2 ; 532 m. à 4 m. 1/2 ; 533 m. à 4 m. 1/2 ; 534 m. à 4 m. 1/2 ; 535 m. à 4 m. 1/2 ; 536 m. à 4 m. 1/2 ; 537 m. à 4 m. 1/2 ; 538 m. à 4 m. 1/2 ; 539 m. à 4 m. 1/2 ; 540 m. à 4 m. 1/2 ; 541 m. à 4 m. 1/2 ; 542 m. à 4 m. 1/2 ; 543 m. à 4 m. 1/2 ; 544 m. à 4 m. 1/2 ; 545 m. à 4 m. 1/2 ; 546 m. à 4 m. 1/2 ; 547 m. à 4 m. 1/2 ; 548 m. à 4 m. 1/2 ; 549 m. à 4 m. 1/2 ; 550 m. à 4 m. 1/2 ; 551 m. à 4 m. 1/2 ; 552 m. à 4 m. 1/2 ; 553 m. à 4 m. 1/2 ; 554 m. à 4 m. 1/2 ; 555 m. à 4 m. 1/2 ; 556 m. à 4 m. 1/2 ; 557 m. à 4 m. 1/2 ; 558 m. à 4 m. 1/2 ; 559 m. à 4 m. 1/2 ; 560 m. à 4 m. 1/2 ; 561 m. à 4 m. 1/2 ; 562 m. à 4 m. 1/2 ; 563 m. à 4 m. 1/2 ; 564 m. à 4 m. 1/2 ; 565 m. à 4 m. 1/2 ; 566 m. à 4 m. 1/2 ; 567 m. à 4 m. 1/2 ; 568 m. à 4 m. 1/2 ; 569 m. à 4 m. 1/2 ; 570 m. à 4 m. 1/2 ; 571 m. à 4 m. 1/2 ; 572 m. à 4 m. 1/2 ; 573 m. à 4 m. 1/2 ; 574 m. à 4 m. 1/2 ; 575 m. à 4 m. 1/2 ; 576 m. à 4 m. 1/2 ; 577 m. à 4 m. 1/2 ; 578 m. à 4 m. 1/2 ; 579 m. à 4 m. 1/2 ; 580 m. à 4 m. 1/2 ; 581 m. à 4 m. 1/2 ; 582 m. à 4 m. 1/2 ; 583 m. à 4 m. 1/2 ; 584 m. à 4 m. 1/2 ; 585 m. à 4 m. 1/2 ; 586 m. à 4 m. 1/2 ; 587 m. à 4 m. 1/2 ; 588 m. à 4 m. 1/2 ; 589 m. à 4 m. 1/2 ; 590 m. à 4 m. 1/2 ; 591 m. à 4 m. 1/2 ; 592 m. à 4 m. 1/2 ; 593 m. à 4 m. 1/2 ; 594 m. à 4 m. 1/2 ; 595 m. à 4 m. 1/2 ; 596 m. à 4 m. 1/2 ; 597 m. à 4 m. 1/2 ; 598 m. à 4 m. 1/2 ; 599 m. à 4 m. 1/2 ; 600 m. à 4 m. 1/2 ; 601 m. à 4 m. 1/2 ; 602 m. à 4 m. 1/2 ; 603 m. à 4 m. 1/2 ; 604 m. à 4 m. 1/2 ; 605 m. à 4 m. 1/2 ; 606 m. à 4 m. 1/2 ; 607 m. à 4 m. 1/2 ; 608 m. à 4 m. 1/2 ; 609 m. à 4 m. 1/2 ; 610 m. à 4 m. 1/2 ; 611 m. à 4 m. 1/2 ; 612 m. à 4 m. 1/2 ; 613 m. à 4 m. 1/2 ; 614 m. à 4 m. 1/2 ; 615 m. à 4 m. 1/2 ; 616 m. à 4 m. 1/2 ; 617 m. à 4 m. 1/2 ; 618 m. à 4 m. 1/2 ; 619 m. à 4 m. 1/2 ; 620 m. à 4 m. 1/2 ; 621 m. à 4 m. 1/2 ; 622 m. à 4 m. 1/2 ; 623 m. à 4 m. 1/2 ; 624 m. à 4 m. 1/2 ; 625 m. à 4 m. 1/2 ; 626 m. à 4 m. 1/2 ; 627 m. à 4 m. 1/2 ; 628 m. à 4 m. 1/2 ; 629 m. à 4 m. 1/2 ; 630 m. à 4 m. 1/2 ; 631 m. à 4 m. 1/2 ; 632 m. à 4 m. 1/2 ; 633 m. à 4 m. 1/2 ; 634 m. à 4 m. 1/2 ; 635 m. à 4 m. 1/2 ; 636 m. à 4 m. 1/2 ; 637 m. à 4 m. 1/2 ; 638 m. à 4 m. 1/2 ; 639 m. à 4 m. 1/2 ; 640 m. à 4 m. 1/2 ; 641 m. à 4 m. 1/2 ; 642 m. à 4 m. 1/2 ; 643 m. à 4 m. 1/2 ; 644 m. à 4 m. 1/2 ; 645 m. à 4 m. 1/2 ; 646 m. à 4 m. 1/2 ; 647 m. à 4 m. 1/2 ; 648 m. à 4 m. 1/2 ; 649 m. à 4 m. 1/2 ; 650 m. à 4 m. 1/2 ; 651 m. à 4 m. 1/2 ; 652 m. à 4 m. 1/2 ; 653 m. à 4 m. 1/2 ; 654 m. à 4 m. 1/2 ; 655 m. à 4 m. 1/2 ; 656 m. à 4 m. 1/2 ; 657 m. à 4 m. 1/2 ; 658 m. à 4 m. 1/2 ; 659 m. à 4 m. 1/2 ; 660 m. à 4 m. 1/2 ; 661 m. à 4 m. 1/2 ; 662 m. à 4 m. 1/2 ; 663 m. à 4 m. 1/2 ; 664 m. à 4 m. 1/2 ; 665 m. à 4 m. 1/2 ; 666 m. à 4 m. 1/2 ; 667 m. à 4 m. 1/2 ; 668 m. à 4 m. 1/2 ; 669 m. à 4 m. 1/2 ; 670 m. à 4 m. 1/2 ; 671 m. à 4 m. 1/2 ; 672 m. à 4 m. 1/2 ; 673 m. à 4 m. 1/2 ; 674 m. à 4 m. 1/2 ; 675 m. à 4 m. 1/2 ; 676 m. à 4 m. 1/2 ; 677 m. à 4 m. 1/2 ; 678 m. à 4 m. 1/2 ; 679 m. à 4 m. 1/2 ; 680 m. à 4 m. 1/2 ; 681 m. à 4 m. 1/2 ; 682 m. à 4 m. 1/2 ; 683 m. à 4 m. 1/2 ; 684 m. à 4 m. 1/2 ; 685 m. à 4 m. 1/2 ; 686 m. à 4 m. 1/2 ; 687 m. à 4 m. 1/2 ; 688 m. à 4 m. 1/2 ; 689 m. à 4 m. 1/2 ; 690 m. à 4 m. 1/2 ; 691 m. à 4 m. 1/2 ; 692 m. à 4 m. 1/2 ; 693 m. à 4 m. 1/2 ; 694 m. à 4 m. 1/2 ; 695 m. à 4 m. 1/2 ; 696 m. à 4 m. 1/2 ; 697 m. à 4 m. 1/2 ; 698 m. à 4 m. 1/2 ; 699 m. à 4 m. 1/2 ; 700 m. à 4 m. 1/2 ; 701 m. à 4 m. 1/2 ; 702 m. à 4 m. 1/2 ; 703 m. à 4 m. 1/2 ; 704 m. à 4 m. 1/2 ; 705 m. à 4 m. 1/2 ; 706 m. à 4 m. 1/2 ; 707 m. à 4 m. 1/2 ; 708 m. à 4 m. 1/2 ; 709 m. à 4 m. 1/2 ; 710 m. à 4 m. 1/2 ; 711 m. à 4 m. 1/2 ; 712 m. à 4 m. 1/2 ; 713 m. à 4 m. 1/2 ; 714 m. à 4 m. 1/2 ; 715 m. à 4 m. 1/2 ; 716 m. à 4 m. 1/2 ; 717 m. à 4 m. 1/2 ; 718 m. à 4 m. 1/2 ; 719 m. à 4 m. 1/2 ; 720 m. à 4 m. 1/2 ; 721 m. à 4 m. 1/2 ; 722 m. à 4 m